

Un autre facteur, c'est l'augmentation des dépenses en immobilisations, pour entrepôts, navires, outillage, agrès, etc, auxquelles doivent faire face les pêcheurs de Terre-Neuve. Leurs frais de production sont excessifs. Terre-Neuve doit recevoir une aide considérable du gouvernement, si nous voulons maintenir notre place dans l'industrie du poisson de conserve, regagner nos marchés perdus et trouver de nouveaux marchés à l'étranger. En outre, en mettant l'accent sur le poisson fortement salé, Terre-Neuve s'est trouvé à faire réduire grandement la demande étrangère pour notre poisson. Nous devrions donc pêcher le genre de poissons dont ces débouchés ont besoin, si nous ne voulons pas que des concurrents étrangers nous les enlèvent.

A l'heure actuelle, il existe des quantités considérables de poisson fortement salé en disponibilité dans les Maritimes. Une bonne part de ces stocks provient des pêches de Terre-Neuve. On en a vendu beaucoup à Cuba, mais, en raison de la situation qui y règne présentement, les ventes ont fléchi et cela sème la panique parmi les vendeurs des Maritimes qui exportent vers la Jamaïque.

Bien des vendeurs de poisson, qui s'opposaient à l'Association terre-neuvienne des exportateurs de poissons (NAFEL) réclament maintenant qu'on centralise l'exportation de quelque façon. Je suis persuadé que le gouvernement n'aurait pu dû abolir cette association avant de pouvoir la remplacer par un organisme de vente plus compétent.

Si l'industrie de la pêche traîne de l'arrière aujourd'hui, cet état de choses est surtout attribuable au manque d'assistance, d'initiative et d'intérêt de nos gouvernements et des exploitants eux-mêmes.

Nos gouvernements, tant au palier fédéral qu'à l'échelon provincial, ont aidé l'industrie de certaines manières. Ils ont, par exemple, fait aménager des chafauds de pêche, accordé des subventions à la construction maritime, des réductions à l'égard du sel. Ce sont d'excellentes mesures, mais elles ne suffisent pas, si nous voulons que le Canada exporte plus de poisson salé que dans le passé. Pour regagner ces marchés et retrouver nos débouchés à l'étranger, l'industrie aura besoin d'une vigoureuse impulsion. Il faudra y mettre beaucoup d'argent, acheter bien plus d'équipement et aider davantage les pêcheurs, afin de les inciter à reprendre la mer.

Terre-Neuve a de plus en plus de mal à garder ses marchés étrangers. Elle ne peut avoir grand espoir d'en gagner d'autres, sans une action énergique du gouvernement fédéral pour compenser et réduire au minimum l'écart qui existe entre les pêcheurs étrangers et ceux de Terre-Neuve. Ce qu'il nous faudra par-dessus tout, c'est notre propre

flotte qui nous permettra de transporter nous-mêmes le poisson à écouler sur les marchés étrangers. Nous pourrions ainsi tirer tout le profit possible de notre produit et avoir la certitude que les bénéfices vont tous aux Canadiens, pour rentrer dans le circuit canadien.

J'ai entendu avec une grande satisfaction la déclaration faite ce matin par le ministre des Transports sur l'aide qui sera apportée aux constructeurs et aux armateurs maritimes. J'espère que le plus entier succès viendra couronner ces efforts, et surtout que la pêche en profitera tout particulièrement.

Le poisson salé demeure la principale ressource de notre économie insulaire. Il devrait jouer un rôle majeur dans l'élévation de notre économie et son maintien à un haut niveau. Si nous obtenons la collaboration, les encouragements et l'aide de tous les intéressés, alors l'industrie du poisson salé connaîtra un bel avenir et aidera à l'essor de notre île.

L'industrie du poisson salé revêt encore beaucoup d'importance pour Terre-Neuve et son économie, et elle continuera à jouer un rôle de premier plan dans notre mode de vie. Mais son avenir dépend de l'action, de l'intérêt et de l'assistance de nos gouvernements, tant fédéral que provincial, et d'une nouvelle façon de voir de la part de l'industrie. Les gouvernements et l'industrie devraient agir sans tarder, car le temps passe vite.

Je suis certain que tous les intéressés ont appris avec joie que le gouvernement a assigné un montant de \$150,000, afin de maintenir son aide aux pêches de la Colombie-Britannique. Les pêcheurs recevront, je crois, 12c. par livre de foie de chien de mer livrée aux huileries et aux postes de cueillette. Les députés de Vancouver ont oublié cette subvention, je pense.

On n'a pas parlé d'assistance semblable à nos pêches de la côte de l'Est; pourtant le chien de mer est une source continue d'ennuis pour les pêcheurs de la côte de l'Est, comme pour ceux de la Colombie-Britannique. Pour cette raison, j'estime qu'il y aurait lieu d'accorder une aide analogue aux pêcheurs de la côte de l'Est.

La limite de 12 milles concernant les droits de pêche a de nouveau fait les manchettes récemment. Pour nous, Canadiens, pour les provinces de l'Atlantique et surtout pour nous, de Terre-Neuve, cette limite de 12 milles est de la plus haute importance. Elle représente la différence entre le fléchissement et la vigueur de l'économie de notre province. Elle représente la différence entre une petite partie d'une richesse et la richesse toute entière, celle dont foisonnent nos eaux côtières à l'intérieur de cette limite de pêche de 12 milles. C'est une richesse qui appartient de